

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

1. OBJET STATUTAIRE ET MISSION SOCIALE DE L'ASSOCIATION

- Les statuts, approuvé par l'AGO du 16 mai 2009, ont pour objet « *de contribuer à l'application effective des Droits de l'Homme consacrés par la Déclaration Universelle, et d'entreprendre toute action visant à l'humanisation des prisons dans le monde en procurant aux personnes détenues une assistance au niveau moral et matériel, ainsi qu'à l'insertion de ces personnes après leur libération* ».
- La mission sociale comprend donc la visite régulière des prisonniers africains, et le budget des activités alloué à chaque pays permet aux visiteurs bénévoles d'améliorer les conditions de vie en prison. Elle comporte, aussi, des frais de coordination des équipes de visiteurs ainsi que des missions d'animation et de supervision. De plus, des fonds peuvent être alloués pour des travaux, des séminaires et de la formation ou des rencontres. Aucune mission sociale n'est effectuée en France, l'action à l'étranger se fait directement sans versement à des organismes intermédiaires.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2020

L'exercice écoulé a été marqué par la pandémie mondiale de COVID et a bloqué, dès mars 2020, les missions en Afrique in situ. De plus, l'insécurité de certains pays a imposé des interdictions de circuler pour les Responsables Pays de PRSF. Il a donc été mis en place, très rapidement, un mode de communication passant par internet pour l'ensemble des coordinateurs nationaux en visioconférence et/ou par des applications de réseaux sociaux, éliminant ainsi des surcoûts ; le système a bien fonctionné et a permis de maintenir le contact et quelques activités, certes diminuées par les accès rendus limitatifs dans les prisons. De même, les membres du bureau de PRSF ont créé un groupe social lui permettant de communiquer, en interne, même sans présentiel au siège.

Il faut aussi mettre en avant une diminution conséquente des dons reçus, notamment par les donateurs individuels, suite à des décès ou une chute de revenus. Il faut aussi envisager, pour 2021 une possible absence de dons émanant des Fondations ou des Collectivités locales.

3. METHODE GENERALE

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices ; conformité aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, en conformité avec l'article 833-2 du règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général. La comptabilité de PRSF de mise en conformité avec le règlement n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable depuis le 1^{er} janvier 2020 et qui constitue un changement de méthode comptable. L'association ne détient aucun actif incorporel, corporel et financier inaliénable, ni aucune donation temporaire d'usufruit.

- Méthodes d'évaluation et de présentation

Les subventions sont comptabilisées dès lors qu'elles sont accordées (décision d'attribution reçue) par l'utilisation du compte « organismes financeurs – subventions à recevoir ».

Les dépenses réalisées sont enregistrées en « charges sur financements obtenus » et le solde en « engagements à réaliser » avec contrepartie au passif dans un compte « fonds dédiés ».

4. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Rubrique Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations financières	1 383,00	0	0	1 383,00
Véhicule en Côte d'Ivoire	5 732,00		0	5 732,00
Total	7 115,00	0	0	7 115,00

Rubrique Amortissements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Véhicule en Côte d'Ivoire	5 732,00	0	0	5 732,00
Total	5 732,00	0	0	5 732,00

5. TABLEAU DES PROVISIONS

Poste décomposé en :

- « provisions pour charges futures sur projets » dans le cas des projets qui ne sont pas financés en intégralité par les bailleurs de fonds. La part de financement de PRSF est provisionnée pour chaque contrat (et mise à jour chaque année dans le cadre des projets pluriannuels : seul le montant restant à engager est inscrit).
- « provisions pour risques opérationnels sur projets » en cas de rejet de dépenses par les bailleurs de fonds après audit. 5% du solde (= montant non audité et non validé par le financeur) de la part financée par le bailleur de fonds est provisionnée pour chaque contrat.

rubrique	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges futures sur projets	1 500,00	0	0	1 500,00
Provisions pour risques opérationnels sur projets	0	0	0	0,00
Total	1 500,00	0	0	1 500,00

6. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Sur subventions

Rubrique	Signature convention	Fonds à engager n-1	Attribution en cours d'exercice	utilisation en cours d'exercice n	Part non consommée sur projets achevés	Fonds restants à engager	Fonds restants à recevoir
UE -Bénin (2013)	0	0	0	0	0	0	0
Grandir dignement - UE Niger (2016)	0	0	0	0	0	0	0
SCAC Mali (2016)	0	11 966,85	0	0	11 966,85	0	0
UE BURKINA EF 2017	0	0	0	0	0	0	0
UE BURKINA HI 2017	0	1 141,85	0	0	1 141,85	0	0
AMB Allemagne BENIN 2017	0	0.50	0	0	0,50	0	0
CI-C2D JUSTICE	0	176 532,04	38 724	134 359,92	0	80 896,12	58 895,71
Total	0	189 641,24	38 724	134 359,92	13 109,20	80 896,12	58 895,71

Sur dons manuels affectés :

rubrique	Fonds à engager N-1	fonds à engager n	utilisation en cours d'exercice n-1	utilisation en cours d'exercice n	solde restant à engager
UN MONDE PAR TOUS TOGO 2016	390,81	0	390,81	0	0
FONDS ROTARY JARDIN KONAKRY	500,00	0	500,00	0	0
FI-ACAT GUINEE 2017	3 657,05	0	3 657,05	0	0
AMOUR SANS FRONTIERE NIGER 2018	0	0	0	0	0
Total	4 547,86	0	4 547,86	0	0

Les projets pour sur dons manuels affectés ont tous été clôturés depuis maintenant 3 années. Les contacts avec les différents organismes étant rendus encore plus difficile depuis la pandémie, il a été décidé de les solder.

7. DÉTAIL "PRODUITS À RECEVOIR" (0€) ET DÉTAIL "CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE" (0,00 €)

A noter : Le versement des produits à recevoir de l'exercice N-1 a été régulièrement enregistré de même que la liquidation des charges constatées d'avance.

8 . DÉTAIL « COMPTE FOURNISSEUR » (4 387 €)

Ce montant correspond à la retenue de garantie effectuée sur les entreprises en charge de la mise en œuvre du projet CI-C2D JUSTICE.

9 . DÉTAIL "CHARGES À PAYER" (0 €)

10 . DÉTAIL "FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS - FNP" (6 130,00 €)

- TRAVAUX BILAN (siège) 2 130,00 €
- COMMISSARIAT AUX COMPTES (siège) 4 000,00 €

11 . INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- estimation du bénévolat :

Administrateurs et collaborateurs bénévoles = 15 750 €
(25 h par semaine pour les 5 membres du bureau, pour un SMIC horaire de 15,00 € et 42 semaines)

Pour les 14 Responsables pays = 26 460,00 €
(3H par semaine x 14 soit 42 h x 10,15 € et 42 semaines)

Équipes-terrain = 924 €
(5 heures mensuelles pour 11 coordinateurs x 42 semaines sur la base d'un smic local à 35 000 FCFA soit 56,00 €)

Au total, l'estimation du bénévolat en France et en Afrique représente 43 134 €.

12 . COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- En regard du compte « produits exceptionnels » (152 816 €) :

- Cette somme correspond à la part consommée sur budget C2D, la contrepartie venant en diminution du poste de « fonds dédiés » pour un montant total de 134 359,92 €.
- Le reste correspond aux projets achevés depuis 2017, soit 17 657,06 extournés en 2020 des fonds dédiés pour remise à zéro.

13 . MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

a) Les emplois (colonne 1 du CER)

Les charges du compte de résultat analytique sont ventilées sur les différentes rubriques d'emplois.

- Il en résulte la répartition suivante :
 - 89,2% - Mission sociale (appui aux activités courantes en Afrique, gestion des projets, sensibilisation)
 - 1,2 % - Recherche de fonds
 - 9,6 % - Fonctionnement et honoraires en l'absence de salarié
- La même clé de répartition est utilisée pour les dépenses relatives aux locaux.
- Les autres charges en France sont ventilées en fonction de leur destination telle qu'elle ressort des enregistrements comptables.
- Les autres charges Afrique et les charges sur financements obtenus sont intégralement affectées à la mission sociale.

b) Les ressources (Colonne 2 et 4 du CER)

Les ressources du compte de résultat analytique sont ventilées dans les différentes rubriques.

- Les ressources collectées auprès du public se répartissent uniquement en Dons manuels non affectés (y compris via le site internet), et Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (collectes en numéraire à l'occasion d'évènements).
- Autres fonds privés : dons reçus de mécènes et fondations.
- Subventions et autres concours publics : les subventions reçues ou faisant l'objet d'engagements signés.
- Autres produits : prestations de service, produits financiers, produits exceptionnels et vente d'artisanat

L'ensemble des ressources collectées dans l'année auprès du public (colonne 2) sont utilisées dans l'année (colonne 4) compte tenu d'un niveau de charges fixes en France et en Afrique de l'association supérieur à la collecte.

c) L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public sont ventilées en emplois au prorata des emplois globaux de l'association.

14 . PERSPECTIVES CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET COVID

En 2021, nous poursuivrons le mode de communication, instauré en 2020, avec les bénévoles africains, nous prévoyons de permettre certaines missions sur le terrain, et diverses réunions des coordinateurs nationaux avec les responsables des équipes terrain (Niger, Mali, Burkina, Bénin)

Nos coordinateurs prennent de plus en plus leur responsabilité, et proposent des projets avec des partenaires locaux (Terre des Hommes au Burkina), ou des mini projets pour certaines de leurs équipes terrain, et cela, bien sûr, en parfait accord avec le responsable pays et le bureau de PRSF.

Les équipes terrain sont encouragées, comme elles l'ont fait en 2020 à trouver des aides locales et des financements pour développer leurs activités au sein des prisons.

Mais, tout dépendra de l'évolution sanitaire et sécuritaire.

La pandémie déclarée en mars 2020 nous a donc obligé à revoir tout notre fonctionnement.

PRSF a pu poursuivre sa mission et se veut confiant dans l'avenir en dépit des incertitudes et des difficultés prévisibles pour l'année 2021.